

Michel Mégard
34 avenue du Gros-Chêne
1213 Onex
www.megard.ch/sante

ASSURA
Chemin des Marais 2
1232 Confignon

Carte d'assuré : veuillez la conserver

Mesdames, Messieurs,

Vous m'avez fait parvenir la *nouvelle carte d'assuré*. Je vous la retourne.

En effet, mon engagement d'objection au système de santé/maladie est incompatible avec la possession d'une telle carte.

Daniel Dauwalder, porte-parole de l'Office fédéral de la santé publique, affirme que l'important dans cette carte ce sont les informations administratives qui doivent permettre de simplifier la facturation (communiqué ATS de mi-février). Comme dans mon cas il n'y a pas de facturation, la carte est inutile.

Suite à mon courrier du 4 avril 2009, vous aviez conservé la précédente carte, je vous saurais gré de bien vouloir faire de même avec celle-ci.

Avec mes meilleures salutations.

Michel Mégard
Genève, le 4 avril 2009